

Bernard de Menthon : (fondateur des hospices du St-Bernard) : [9ème partie]

Autor(en): **F.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 49

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

était si agitée et le vent si violent qu'aucune chaloupe n'osa se mettre à la mer.

La nuit du troisième au quatrième jour fut affreuse, quoique l'on eut fermé tous les sabords, l'eau entra par plusieurs ouvertures; on avait trois pieds d'eau à fond de cale; on fut obligé de faire jouer les pompes, et personne ne fut exempt du travail. A la pointe du jour la côte offrit le tableau des ravages de la tempête, on vit plus de vingt bâtiments échoués et couchés sur le sable, quelques-uns, qui étaient richement chargés, devinrent la proie des soldats français accourus sur le rivage dans l'espoir de les piller. L'eau n'ayant que peu de profondeur, les soldats arrivaient facilement à ces vaisseaux, à marée basse.

Il serait difficile de peindre l'état d'angoisse dans lequel se trouvaient les prisonniers; le biscuit manquait, et l'on ne pouvait faire de la soupe avec les légumes qui restaient, manque d'eau. Plusieurs malheureux périrent sur les divers pontons, faute d'aliments.

Le cinquième jour le vent diminua sensiblement de violence, mais la mer était encore très-agitée. Vers le soir, on vit avec une joie inexprimable un canot anglais qui faisait voile vers le ponton; les prisonniers, à qui il restait assez de force pour marcher, assemblés sur les ponts, suivaient la marche du canot; enfin, après avoir été assez longtemps entre la crainte et l'espérance, on le vit s'approcher du ponton.

Qu'on se figure la joie que ces malheureux éprouvèrent lorsqu'ils virent que le canot était chargé d'eau et de provisions de bouche. Il fallut toute la sévérité de quelques chefs pour s'opposer à ce que l'on n'enfonçât les barriques, tant le besoin de satisfaire la soif était pressant, ce sentiment paraissait avoir remplacé la faim. Une distribution d'eau, de vin et de biscuit fut faite, mais elle fut fatale à quelques-uns, qui mangèrent immodérément.

Les secours que l'on venait de recevoir étaient dûs à l'humanité de l'amiral anglais lord Exmouth, alors sir Ed. Pelew qui commandait l'escadre; car il avait fait prendre les vivres dans ses propres magasins. Ce n'était pas la première fois que les Anglais tendaient une main secourable aux prisonniers, dans plusieurs occasions ils avaient envoyé des liqueurs et du vin aux officiers malades; quelques-uns portaient la complaisance jusqu'à envoyer les papiers anglais.

(La suite au prochain numéro.)

Les pompiers américains.

Les nombreux incendies qui se succèdent depuis quelque temps dans notre canton avec une rapidité si effrayante, et les vices d'organisation du corps des pompiers dont on se plaint avec raison, nous ont souvent fait regretter le zèle et l'énergie dont les Américains font preuve dans les sinistres de cette nature.

La lenteur et la paresse que met la cloche de notre cathédrale à annoncer les incendies, les formalités qu'elle est obligée de remplir pour en obtenir la per-

mission contrastent singulièrement avec l'empressement et la promptitude des Américains. Le nombre des incendies aux Etats-Unis, dit Oscar Comettant, est incalculable, et le bonheur des pompiers à les éteindre est vraiment indicible. Il faut avoir été dans le pays, il faut y avoir vécu longtemps, pour se faire une juste idée du pompier américain, de sa passion étrange pour les pompes à incendie, qu'il décore de fleurs, qu'il embellit de toutes façons, et avec lesquelles il se promène souvent pour le seul plaisir de se montrer avec sa jolie pompe. Des compagnies de pompiers se visitent d'une ville à l'autre pour se montrer réciproquement leurs pompes, à propos desquelles ils échangent des compliments.

Quand la cloche d'alarme de l'hôtel-de-ville sonne pour un incendie, il se fait au même moment un tapage infernal; ce sont les pompes qui roulent, traînées par trente ou quarante pompiers. Le chef court en avant, un porte-voix à la main: « Courage, en avant! leur crie-t-il d'une voix de stentor, courons tous ensemble et que notre pompe bien-aimée ait cette fois encore les honneurs du feu! Malheur au passant malavisé qui oserait s'opposer à cet ouragan de pompes, d'échelles, d'atirails de sauvetage et d'enragés pompiers. Un pompier américain n'est plus un homme, quand il entend le toscin qui l'appelle à l'incendie. C'est un tigre de dévouement, qui renverse tout sur son passage, pour éteindre plus promptement le feu. Il est des jeunes gens dont la passion pour les incendies est telle qu'ils n'en veulent manquer aucun. Ils couchent tout habillés en pompier sur leur lit, ou bien ils font le guet sur les toits des maisons pour découvrir les incendies et être les premiers sur le théâtre du sinistre. Ajoutons encore, pour compléter ce tableau, que les pompiers américains sont braves jusqu'à la témérité et dévoués jusqu'au sacrifice de leur propre vie. Il n'est pas rare de voir, dans les grands incendies, plusieurs de ces citoyens si hardis et si désintéressés périr victimes de leur zèle et de leur courage. Quand il arrive des accidents semblables, les pompiers se réunissent en corps pour rendre aux défunts les honneurs funèbres. La pompe desservie autrefois prend le deuil pour quelque temps et l'on tend de crêpes noirs la porte du local où la pompe est remise.

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

XI

* Une approbation générale, continua le majordome dans son récit, appuyée par des applaudissements bruyants et des trépignements accueillit la proposition du juif mécréant qui venait d'offrir ses services comme ministre de la société. — « C'est une excellente idée, ajouta l'homme qui nous avait fait asseoir à ses côtés et qui paraissait être le chef de la bande infernale au milieu de laquelle nous nous trouvâmes, c'est la meilleure manière de prouver à nos pieux hôtes que nous ne sommes pas dépourvus de sentiments religieux, puisque nous chantons la messe même à table. Maître Isaac est un excellent chanoine, qui s'en tirera à merveille, et quoiqu'il ne ressemble en rien à Sam-

son, lorsqu'il s'agit de frapper les Philistins, il peut pourtant se vanter de le surpasser, dès qu'il se trouve à table, ou bien en compagnie de quelque Dalilah moins cruelle que la première. » — « Vous oubliez sa mâchoire, qui pourrait vous fournir encore un point de comparaison, ajouta malicieusement un convive au milieu d'un rire général. — « Je ne l'oublie nullement, continua l'autre, et si par mégarde je l'oubliais, la vôtre me la rappellerait à l'instant même. » — « Touché en pleine poitrine, ou plutôt en pleine bouche, dit Isaac, en partant d'un grand éclat de rire, cela t'apprendra à mêler ta mâchoire et ta langue à des choses qui ne te regardent pas ! » — « Il ne s'agit ni de langue, ni de mâchoire dans ce moment, reprit le président du banquet, je vous prierai donc tous, tant que vous êtes, de les tenir au chaud et de laisser la parole à notre chanoine, capable de nous répéter le dernier exploit de Samson, en faisant écrouler la voûte de cette salle par le tonnerre de sa voix retentissante. »

« Ces paroles eurent l'effet de calmer un peu les bruyantes manifestations de l'inspiration bachique des convives, et dès que le silence se fut établi de manière à faire espérer au chanteur de ne pas trouver trop d'obstacles contraires à sa voix, il fit signe aux deux acolytes qu'il avait choisis de commencer l'office de la messe, comme il l'appelait, par un horrible blasphème, la parodie du service divin de notre sainte Eglise. Ceux-ci obéirent à son injonction, s'emparèrent d'un escabeau et le placèrent avec une gravité comique au milieu de la table, après en avoir fait le tour à pas solennels. Ensuite ils revinrent chercher le grand-prêtre, qui devait chanter la messe, et le conduisirent processionnellement à son siège sur la table, l'un armé d'une immense cruche et l'autre d'un hanap, en guise d'encensoirs. Dès que ce ministre du démon se fut assis sur son siège élevé, les deux acolytes, qui s'étaient placés à ses côtés, entonnèrent le cantique pascal des Juifs, en imitant la voix du prêtre qui dit la messe :

« *O latro latronum, dic nobis quid sit unus?* »

Aussitôt, d'une voix de basse formidable qui faisait trembler les vitres de la salle, le Juif répondit : « *Unus est praetor qui regnat super latrones in castello nostro!* » Les acolytes lui présentèrent le hanap, rempli de vin, qu'il vida d'un seul trait. Ensuite ils reprirent : « *O latro latronum, dic nobis quid sint duo?* » La voix du prêtre, rafraîchie par le vin, se fit entendre de nouveau : « *Duo sunt unus et alter, matrimonio juncti, maritus atque marita.* » Là-dessus les acolytes lui remplirent deux fois la coupe, qu'il avala avec la même intrépidité. A la troisième ritournelle « *O latro latronum, dic nobis, quid sint tres?* » l'autre chanta : « *Tres sunt parentes, pater, mater et infans!* » et il avala tout aussi rapidement les trois coupes de vin qu'on lui présenta successivement. »

— « Abomination de l'enfer, s'écria Bernard avec indignation, en interrompant brusquement le récit du majordome, j'espère pourtant que vous n'avez pas écouté jusqu'à la fin ce chant diabolique, dont les couplets se poursuivent jusqu'au nombre de treize, à ce que m'ont assuré quelques pécheurs repentants qui m'en ont révélé quelques détails. Votre qualité de chrétien, et, bien plus encore, votre caractère sacré de pèlerins ne vous ont-ils pas engagés à protester contre de telles horreurs? Que dis-je? ne vous ont-ils pas même prescrit le devoir de vous opposer de tout votre pouvoir à un tel sacrilège, au risque même de périr comme victimes de votre zèle religieux et de votre dévouement à notre Sainte Eglise? »

— « J'avoue, continua le majordome, en faisant le signe de la croix, que nous nous sommes rendus coupables d'un grand péché, en participant, quoique involontairement, à un festin aussi réprouvé, sans nous opposer par tous les moyens qui étaient en notre pouvoir à des scènes d'une nature aussi révoltante; je ne comprends pas moi-même notre inactivité; et pour m'expliquer cette absence de toute énergie, je ne peux l'attribuer qu'à une espèce de fascination, ou de charme malfaisant, sous lequel nous nous trouvâmes dans ce moment; car s'il en eût été autrement, je vous prie bien de croire que moi-même et mes compagnons,

nous n'eussions pas hésité à nous conduire tout aussi bravement que Renaud de Montalban dans une occasion analogue. »

— « Je m'explique très-bien ce charme, ajouta Bernard d'un ton beaucoup moins sévère, vous avez sans doute accepté et honoré de quelques rasades l'hospitalité qu'en vous offrait? Cette circonstance me suffit, je n'ai pas besoin de recourir à l'ensorcellement pour comprendre votre apathie. »

— « Je vous assure, notre révérend Père, répliqua le majordome d'un ton un peu piqué, que vous appréciez trop peu les qualités d'un majordome. Je ne dis pas que j'aurais été capable de la prouesse bachique du Juif mécréant, qui termina bravement son chant, après avoir avalé une centaine de coupes, et qui descendit de son siège sans chanceler; mais la part que nous primes aux libations du festin ne pouvait exercer aucune influence sur nos facultés mentales, si le vin qu'on nous faisait boire avait été naturel et pur; mais c'est là justement ce que j'ai tout lieu de mettre en doute. »

— « Vous croyez donc, qu'on vous a fait boire une potion malfaisante? » dit Bernard. — « J'en suis intimement persuadé, continua le majordome; car à supposer même que nous eussions bu plus que de coutume, les fumets du vin ne peuvent pas engendrer un état analogue à celui dans lequel nous nous trouvâmes pendant toute la soirée et la nuit qui succéda. Une espèce de torpeur s'était emparée de tous nos membres, et nous privait de la spontanéité de nos mouvements; tandis que nos têtes nous semblaient se dilater et ouvrir grandement toutes les issues de notre cerveau. Des visions étranges, risibles et horribles à la fois, se succédaient avec une rapidité étonnante; les parois de la salle du festin disparaurent, et firent place à des rochers sauvages ombragés par de sombres sapins et des chênes séculaires. Les convives joyeux qui étaient assis à nos côtés se transformèrent en spectres hideux et en monstres terribles, ricanant et hurlant tour-à-tour. Enfin il nous semblait assister au sabbat nocturne, tel que nos anciennes légendes le décrivent. »

(La suite au prochain numéro.)

F. N.

Un correspondant parisien écrivant à l'un de nos journaux au sujet de mesures de police prises aux environs de Paris contre le typhus bovin, dit entr'autres : « le mal fut aussitôt étouffé que signalé! bêtes malades et bêtes saines furent impitoyablement tuées dans l'étable infectée; on fit plus, etc. » Puis il s'écrie naïvement, sans doute pour satisfaire un besoin de critique: « Hélas! pourquoi ce zèle n'a-t-il pas été déployé contre le choléra? » Avis à la grande réunion sanitaire de Lausanne.

« J'ai vu cent fois de près la mort sans reculer,
Criaient un vieux marin; ni le fer ni la flamme,
Ni les vents, ni les flots, rien ne me fait trembler. »
Quelqu'un lui dit: Et votre femme?

A la suite d'un incendie qui eut lieu à V., le capitaine des pompiers rassembla ses hommes et leur dit : « Pompiers, je suis content de vous, vous avez bien fait votre devoir. J'ai seulement remarqué un peu de confusion au commencement des manœuvres. Dorénavant, pour éviter cet inconvénient, il sera bon de nous réunir une demi-heure avant l'incendie. »

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.